

CONFIDENZIALE

V E R B A L E II

della terza seduta straordinaria del Consiglio federale
del 15 gennaio 1991

Il Presidente della Confederazione Flavio Cotti informa d'aver convocato per mezzogiorno il Consiglio federale in accordo con il capo del DFAE per esaminare tutta una serie di possibilità d'azione della Svizzera per un estremo tentativo di evitare lo scoppio del conflitto nel Golfo.

M. Felber informe que les propositions françaises de dernière minute sont examinées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elles n'ont aucune chance de succès étant donné que les Américains les combattent. Pour les Etats-Unis, il est inacceptable de faire dépendre l'évacuation du Koweït de la tenue d'une conférence sur le Moyen Orient. Les deux choses ne doivent pas avoir de liens directs. Dans son allocution devant les ambassadeurs, le Président Cotti a parlé de médiation de la Suisse, ce qui en termes diplomatiques signifie que la Suisse va présenter des propositions concrètes pour permettre aux Nations Unies de sortir de l'impasse actuelle. Il s'agit essentiellement de modifier les propositions françaises en prévoyant un arbitrage international sur la question du Koweït et en laissant au Conseil de sécurité la compétence de décider, après le retrait de l'Irak du Koweït, de la tenue d'une conférence sur le Moyen Orient. De cette façon, on évite un lien direct et automatique entre les deux problèmes (voir annexe).

In der Diskussion werden die Vorschläge mit Skepsis aufgenommen. Die Schweiz wird als Nicht-UNO-Mitglied Schwierigkeiten haben, ihre Ideen vorzubringen. Zudem könnte diese Initiative als Untergrabung der UNO-Entscheidung interpretiert werden. Dies würde als unfreundlicher Akt angesehen. Auch ist der Vorwurf, die Schweiz werde in letzter Minute nur zwecks Profilierung tätig, nicht von vornherein auszuschliessen. Hätte ein solcher Vorschlag überhaupt eine Chance? Die moralische Autorität der Schweiz ist sicher vorhanden, doch sie darf nicht grösser eingeschätzt werden als jene von Frankreich. Saddam Hussein spielt auf Zeitgewinn. Ein solcher Vorschlag der Schweiz würde die Lösung des Problems zeitlich hinauschieben. Auch wenn die vorgebrachten Ideen eine gewisse Originalität haben, scheinen sie für Irak nicht attraktiv genug zu sein. Ein Erfolg ist wenig wahrscheinlich.

D'autre part, si l'on considère les dangers et les conséquences d'une guerre, il est très louable que la Suisse tente une dernière démarche. En tant que pays neutre non membre de l'ONU, la Suisse peut faire quelque chose. Même si le succès ne peut évidemment être garanti, il faudrait tout de même essayer de faire connaître au Secrétaire général de l'ONU les idées suisses. La France, lorsqu'elle a présenté ses propositions, ne s'est pas préoccupée de connaître la réaction des Américains.

Sur la base de la discussion, le Conseil décide d'entreprendre une démarche auprès du Secrétaire général de l'ONU pour lui demander s'il est intéressé à prendre connaissance des idées de la Suisse. Cette démarche doit encore rester confidentielle pour ne pas préjuger des chances de succès. Le Conseil se retrouvera à 17 heures pour une nouvelle séance: il examinera la réponse de M. Perez de Cuellar et prendra alors une décision définitive.

- 2 -

La séance est levée à 1310h. suite à la communication du Président qui indique que M. Sauvant, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, a soulevé la question d'une déclaration du Conseil fédéral lundi à l'ouverture de la session spéciale.

21.1.1991 AC/Ba

CANCELLERIA FEDERALE

va a:

- Consiglieri federali (7)
- Cancelliere della Confederazione (1)
- Vicecancellieri (2)

1. Avant le 15 janvier à minuit, le Gouvernement de l'Irak déclare son intention d'évacuer le Koweït selon un calendrier fixe.
2. L'Irak et le Gouvernement du Koweït déclarent leurs intentions de soumettre à la Cour internationale de justice ou à une Cour composée de représentants du monde arabe l'ensemble de leur contentieux et se déclarent en même temps prêts à accepter le résultat de cet arbitrage.
3. Les troupes étrangères stationnées en Arabie saoudite évacuent ce pays selon un calendrier parallèle à celui de l'évacuation par l'Irak du Koweït, ces deux évacuations sont supervisées par une force des Nations Unies et de la Ligue arabe composée de soldats de pays ne participant pas à la force actuellement stationnée en Arabie saoudite.
4. Le Conseil de sécurité au terme de cette période d'évacuation lève l'ensemble des sanctions prises à l'endroit de l'Irak mais s'engage dès aujourd'hui à le faire.
5. A la fin de cette période (calendrier), le Conseil de sécurité s'engage à examiner sérieusement les possibilités de convocation d'une conférence internationale sur tous les problèmes du Moyen Orient afin d'établir les bases d'une sécurité et d'une paix durables fondées sur les textes pertinents des décisions et des résolutions des Nations Unies.
6. (Eventuel)
Le Conseil de sécurité repousse au 20 janvier la date limite du 15 afin de donner le temps à toutes les parties concernées de se prononcer sur cette idée.